

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS  
DU VENDREDI 23 JUIIN 2017

**CM2017/06/23/15 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

---

DATE DE LA CONVOCATION : 15 JUIIN 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Ivan ITZKOVITCH

**ETAIENT PRESENTS :** Manuel AESCHLIMANN, Sylvie ALTMAN (jusqu'à 11h50), Marie-Hélène AMIABLE, Eric AZIERE, Dominique BAILLY, Catherine BARATTI-ELBAZ, Christiane BARODY-WEISS (jusqu'à 11h34), Pascal BEAUDET, Patrick BEAUDOUIN, David BELLIARD, Zacharia BEN AMAR, Jacques-Alain BENISTI (jusqu'à 11h33), Jean-Didier BERGER (jusqu'à 11h54), Sylvain BERRIOS (jusqu'à 10h27), Jean-Didier BERTHAULT (jusqu'à 10h22 puis représenté par Claire DE CLERMONT-TONNERRE), Jean-Paul BOLUFER (jusqu'à 11h50), Alain-Bernard BOULANGER (jusqu'à 11h54 puis représenté par Thierry DEBARRY), Céline BOULAY-ESPERONNIER, Michel BOURGAIN (jusqu'à 11h50), Philippe BOUYSSOU, Patrick BRAOUEZEC (jusqu'à 10h47 puis représenté par Régis CHARBONNIER), Galla BRIDIER, Jean-Bernard BROS (jusqu'à 10h34 puis représenté par Zacharia BEN AMAR), Colombe BROSEL (jusqu'à 10h45 puis représentée par Marie-Christine LEMARDELEY), Frédérique CALANDRA (jusqu'à 11h50), Patrice CALMEJANE, Christian CAMBON (jusqu'à 11h50), Gilles CARREZ (jusqu'à 11h50), Laurent CATHALA (jusqu'à 11h50), Eric CESARI, Régis CHARBONNIER (jusqu'à 11h50), Jacques CHAUSSAT, Yves CONTASSOT (jusqu'à 10h38 puis représenté par David BELLIARD), Jérôme COUMET (jusqu'à 10h10 puis représenté par Marie-Pierre DE LA GONTRIE), Daniel-Georges COURTOIS (jusqu'à 11h50), François DAGNAUD (jusqu'à 11h01 puis représenté par Rémi FERAUD), Philippe DALLIER, Thierry DEBARRY, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Jean-Baptiste DE FROMENT, Marie-Pierre DE LA GONTRIE (jusqu'à 11h50), Richard DELL'AGNOLA, Tony DI MARTINO, Patrick DONATH (jusqu'à 10h37 puis représenté par François LE CLEC'H), Patrick DOUET, Didier DOUSSET, Julien DUMAINE, Corentin DUPREY (jusqu'à 11h54), Christian DUPUY (jusqu'à 11h50), Nathalie FANFANT, Jean-Paul FAURE-SOULET (jusqu'à 11h50), Yvan FEMEL, Rémi FERAUD, Léa FILOCHE, Vincent FRANCHI (jusqu'à 11h50), Afaf GABELOTAUD (jusqu'à 10h31), Bernard GAUDUCHEAU, Jean-Michel GENESTIER, Sylvie GERINTE (jusqu'à 11h50), Hervé GICQUEL (jusqu'à 11h50), Christophe GIRARD (jusqu'à 11h50), Nicole GOUETA (jusqu'à 11h50), Philippe GOUJON, Daniel GUIRAUD, Marie-Laure HAREL, Frédéric HOCQUARD, Thierry HODENT, Ivan ITZKOVITCH (jusqu'à 11h40), Halima JEMNI, Carinne JUSTE, Philippe JUVIN, Olivier KLEIN (jusqu'à 11h50), Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Laurent LAFON (jusqu'à 11h50), Jean-François LAMOUR, Philippe LAURENT (jusqu'à 11h33 puis représenté par Marie-Pierre LIMOGES), Christine LAVARDE, Jean-Yves LE BOUILLONNEC, François LE CLEC'H (jusqu'à 11h54), Patrice LECLERC, Françoise LECOUFFLE (jusqu'à 11h54), Catherine LECUYER, Eric LEJOINDRE (jusqu'à 10h45 puis représenté par Pauline VERON), Marie-Christine LEMARDELEY, Michel LEPRETRE (jusqu'à 11h54), Marie-Pierre LIMOGES,

Séverine MAROUN, Jacques JP MARTIN (jusqu'à 11h13), Claire MAYOLY-FLORENTIN, Virginie MICHEL-PAULSEN, Joëlle MOREL, Georges MOTHRON (jusqu'à 11h50), Gauthier MOUGIN, Rémi MUZEAU (jusqu'à 11h50), Christophe NAJDOVSKI, Frédéric NICOLAS, Jean-Marc NICOLLE, Pascal NOURY (jusqu'à 11h54), Patrick OLLIER, Didier PAILLARD, Philippe PEMEZEC (jusqu'à 11h54), Mao PENINO, Carine PETIT, Gilles POUX (jusqu'à 10h55), Danièle PREMEL (jusqu'à 11h50), Raphaëlle PRIMET, Yves REVILLON (jusqu'à 11h50), Laurent RIVOIRE (jusqu'à 10h53 puis représenté par Laurent LAFON), André SANTINI (jusqu'à 11h54), Gilles SAVRY (jusqu'à 10h39 puis représenté par Georges MOTHRON), Eric SCHLEGEL, Marie-Christine SEGUI, Jean-Yves SENANT, Georges SIFFREDI (jusqu'à 11h54), Sylvie SIMON-DECK, Jean-Pierre SPILBAUER, Dominique STOPPALYONNET (jusqu'à 11h50), Anne TACHENE, Azzédine TAÏBI, Sylvine THOMASSIN, Patricia TORDJMAN, Ludovic TORO, Georges URLACHER, Corinne VALLS, Sophie VALLY (jusqu'à 11h50), François VAUGLIN, Pauline VERON et Dominique VERSINI (jusqu'à 10h10 puis représentée par Carine PETIT).

**ETAIENT REPRESENTES :** Dominique ADENOT (représenté par Azzédine TAÏBI), François ASENSI (représenté par Didier PAILLARD), Marinette BACHE (représentée par Léa FILOCHE), Denis BADRE (représenté par Bernard GAUDUCHEAU), Pierre-Christophe BAGUET (représenté par Gauthier MOUGIN), Julien BARGETON (représenté par Frédérique CALANDRA), Jean-Pierre BARNAUD (représenté par Sylvie SIMON-DECK), Françoise BAUD (représentée par Sylvie ALTMAN), Jacques BAUDRIER (représenté par Raphaëlle PRIMET), Jacqueline BELHOMME (représentée par Marie-Hélène AMIABLE), Patrice BESSAC (représenté par Patrice LECLERC), Nicolas BONNET-OULALDI (représenté par Danièle PREMEL), Geoffroy BOULARD (représenté par Daniel-Georges COURTOIS), Daniel BREUILLER (représenté par Michel BOURGAIN), Jean-Jacques BRIDEY (représenté par Jean-Yves LE BOUILLONNEC), Ian BROSSAT (représenté par Michel LEPRETRE), Vincent CAPO-CANELLAS (représenté par Ivan ITZKOVITCH), Luc CARVOUNAS (représenté par Laurent CATHALA), Hervé CHEVREAU (représenté par Nathalie FANFANT), Marie-Carole CIUNTU (représentée par Jean-Paul FAURE-SOULET), Gérard COSME (représenté par Daniel GUIRAUD), Stéphanie DAUMIN (représentée par Philippe BOUYSSOU), William DELANNOY (représenté par Jacques CHAUSSAT), Grégoire DE LA RONCIERE (représenté par Christine LAVARDE), Olivier DOSNE (représenté par Philippe DALLIER), Michel FOURCADE (représenté par Corentin DUPREY), Jacques GAUTIER (représenté par Philippe PEMEZEC), Emmanuel GREGOIRE (représenté par François VAUGLIN), Didier GUILLAUME (représenté par Patricia TORDJMAN), Jean-Jacques GUILLET (représenté par Dominique BAILLY), Eric HELARD (représenté par Anne TACHENE), Michel HERBILLION (représenté par Christian CAMBON), Anne HIDALGO (représentée par Catherine BARATTI-ELBAZ), Christine JANODET (représentée par Galla BRIDIER), Patrick JARRY (représenté par Gilles POUX), Bruno JULLIARD (représenté par Christophe GIRARD), Jean-Claude KENNEDY (représenté par Patrick DOUET), Marie KENNEDY (représentée par Sophie VALLY), Jean-Christophe LAGARDE (représenté par Laurent RIVOIRE), Franck LE BOHELLEC (représenté par Gilles CARREZ), Xavier LEMOINE (représenté par Patrick OLLIER), Jacques MAHEAS (représenté par Halima JEMNI), Hervé MARSEILLE (représenté par André SANTINI), Brigitte MARSIGNY (représentée par Philippe GOUJON), Valérie MAYER-BLIMONT (représentée par Eric CESARI), Eric MELHORN (représenté par Jean-François LAMOUR), Jean-Loup METTON (représenté par Claire MAYOLY-FLORENTIN), Jean-Louis MISSIKA (représenté par Mao PENINO), Jean-Charles NEGRE (représenté par Carinne JUSTE), Robin REDA (représenté par Hervé GICQUEL), Jean-Pierre SCHOSTECK (représenté par Jean-Didier BERGER), Yves THOREAU (représenté par Françoise

LECOUFLE), Laurent VASTEL (représenté par Patrick DONATH), Alain VEDERE (représenté par Julien DUMAINE) et Jean-François VOGUET (représenté par Pascal BEAUDET).

**ETAIENT ABSENTS** : Patrick BALKANY, Eric BERDOATI, Julie BOILLOT, Raymond CHARRESSON, Stéphane DE PAOLI, Marielle DE SARNEZ, Christian DEMUYNCK, Carole DRAI, Jean-Christophe FROMANTIN, Stéphane GATIGNON, Jean-Jacques GIANNESINI, Claude GOASGUEN, Eric GRILLON, François HAAB, Sakina HAMID, Vincent JEANBRUN, Bertrand KERN, Pierre-Yves MARTIN, Fadila MEHAL, Thierry MEIGNEN, Anne-Constance ONGHENA, Anne SOUYRIS, Michel TEULET, Martine VALLETON, Alexandre VESPERINI et Jean-Marie VILAIN

Lors du Conseil métropolitain du 31 mars 2017, le tableau des emplois a évolué et le nombre de postes budgétaires a provisoirement été porté à 48 dans l'attente de l'avis du Comité technique du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne sur des suppressions de poste. Le Comité technique ayant rendu un avis favorable en sa séance du 4 avril, ces suppressions sont confirmées.

Par ailleurs, la nécessité d'augmenter le niveau d'expertise sur un poste qui deviendra vacant au 1<sup>er</sup> juillet 2017 conduit à la création d'un poste d'attaché principal. Le poste d'attaché sera néanmoins conservé pour faire face à la montée en charge des services.

Enfin, il est nécessaire de créer un poste d'attaché hors classe et de conserver le poste d'ingénieur en chef hors classe actuellement vacant, afin de pouvoir procéder aux avancements de grade des personnels qui remplissent les conditions statutaires et dont la manière de servir le justifie.

L'effectif global serait donc porté à 48 postes budgétaires, sachant que les deux postes budgétaires correspondant au grade actuel des agents qui devraient être prochainement promus seront supprimés du prochain tableau des emplois.

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

### **LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3-1° ;

**VU** la délibération n° CM2017/03/31/12 modifiant le tableau des emplois ;

**VU** l'avis du Comité technique du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne sur les suppressions de poste proposées en sa séance du 4 avril 2017 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'actualiser la délibération référencée CM2017/03/31/12 ;

## APRES EN AVOIR DELIBERE

**DECIDE** des créations de poste suivantes : attaché principal (1), attaché hors classe (1), soit un total de 2 postes budgétaires.

**DECIDE** des suppressions de poste suivantes : adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe (1), adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe suite à la suppression du corps et vacance de poste (1), soit un total de 2 postes budgétaires.

**DECIDE** que le tableau des emplois, annexé à la présente délibération, comprend désormais 48 postes budgétaires.

**PRECISE** que l'ensemble des emplois permanents de catégorie A portés au tableau des emplois peuvent être occupés par des agents non titulaires, au titre de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Le détail des postes concernés est conforme à la délibération n° CM2017/03/31/12, à l'exception :

- du poste de responsable des assemblées qu'il convient désormais d'intégrer dans le niveau « poste nécessitant une expertise technique avancée, sans fonction d'encadrement » : Recrutement dans le cadre d'emploi des attachés principaux (1 poste), niveau de recrutement conforme au statut particulier des attachés territoriaux ou reconnaissance des acquis de l'expérience, fourchette de rémunération correspondant aux indices de rémunération minimal et terminal de l'ensemble des grades du cadre d'emploi.
- du poste d'adjoint au directeur de projet Inventons la Métropole du Grand Paris, qu'il convient d'intégrer dans le niveau « poste nécessitant une expertise technique avancée, sans fonction d'encadrement » : Recrutement dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (1 poste), niveau de recrutement conforme au statut particulier des ingénieurs territoriaux ou reconnaissance des acquis de l'expérience, fourchette de rémunération correspondant aux indices de rémunération minimal et terminal de l'ensemble des grades du cadre d'emploi.

**DIT** que les crédits sont inscrits au chapitre 012 du budget 2017 de la Métropole.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison



**TABLEAU DES EMPLOIS**  
ANNEXE A LA DELIBERATION N° CM/2017/06/23/15



Cadre d'emplois / grades	Effectifs votés le 31/03/2017	Effectifs proposés au 23/06/2017	Création	Suppression	Dont temps non complet	Effectifs pourvus
<b>Emplois permanents</b>						
<b>Emplois de direction</b>						
Directeur général des services	1	1				1
Directeur général adjoint	2	2				1
<b>Filière administrative</b>						
<b>Administrateur territorial</b>						
Administrateur hors classe	3	3				2
Administrateur	2	2				2
<b>Attaché territorial</b>						
Attaché hors classe	0	1	1			0
Directeur territorial	1	1				1
Attaché principal	4	5	1			4
Attaché	13	13				9
<b>Rédacteur territorial</b>						
Rédacteur principal 1ère classe	1	1				1
Rédacteur	1	1				0
<b>Adjoint administratif</b>						
Adjoint administratif principal 1ère classe	1	0		-1		0
Adjoint administratif principal 2ème classe	2	2				1
Adjoint administratif 1ère classe	1	0		-1		0
Adjoint administratif (C1)	3	3				3
<b>Filière technique</b>						
<b>Ingénieur en chef territorial</b>						
Ingénieur en chef hors classe	3	3				2
Ingénieur en chef	2	2				2
<b>Ingénieur territorial</b>						
Ingénieur principal	4	4				3
Ingénieur	2	2				1
<b>Adjoint technique</b>						
Adjoint technique principal de 2ème classe	0	0				0
Adjoint technique (C1)	1	1				1
<b>Emplois non permanents</b>						
Collaborateur de cabinet	1	1				1
<b>Total des emplois</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>2</b>	<b>-2</b>	<b>1</b>	<b>35</b>

A ces 48 emplois, s'ajoute l'équivalent de 9 mois maximum/an pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (art. 3-1°)